



## Actualité

Les dates des démonstrations outil doigts Kult Kress ont changé suite aux intempéries :

### Le mercredi 27 juin :

de 10 h à 12 h sur raisin de table – EARL de Paradou- Rendez-vous Parking Saveur du Quercy - 82 110 Cazes Mondenard

de 16 h à 17 h 30 sur pommier – GAEC de la BARTHE – Rozières – 82390 Durfort-Lacapelette



## Fruits à pépins

### ■ POMMIER POIRIER

#### Tavelure

Dans la majorité des parcelles la situation est saine. Mais on observe quelques parcelles d'Opal et de Golrush avec des contournements de la résistance.

*Si présence de tavelure réaliser une protection préventive avant chaque pluie avec du soufre (4kg/ha) + cuivre métal (100g /ha). Si lessivage intervenir en stop avec ARMICARB (3 kg/ha) + 3 kg de soufre.*

#### Oidium

En parcelles contaminées supprimer les pousses atteintes. *Maintenir une protection soufre (4 kg/ha) uniquement dans ces parcelles.*

#### Black-rot

En raison des conditions climatiques 2018 on observe de fréquentes attaques de Black rot en verger (Chantecler, Gala). Il n'y a pas de traitements homologués en bio. Dans les parcelles touchées les traitements soufre+cuivre ont un effet secondaire sur cette maladie.

#### Feu Bactérien

On observe une augmentation des symptômes sur de nombreuses parcelles. Profiter de conditions chaudes et sèches pour enlever les symptômes en arrachant les pousses à la main.

#### Pucerons lanigères

La présence sur pousses de l'année continue de se développer.

Pour le moment le vol d'Aphelinus mali reste encore très faible en verger en raison des conditions climatiques des semaines passées.

#### Capua

*Pas d'intervention actuellement*

#### Zeuzère

*Le vol n'a pas encore démarré. Placer les pièges.*

#### Carpocapse et Tordeuse Orientale

Le pic d'éclosions est en cours pour ces deux ravageurs. Si lessivage renouveler la protection dans les vergers non-confusés ou confusés avec dégâts en 2017 avec *CARPOVIRUSINE 2000 (1 kg/ha) ou MADEX TWIN (100 cc/ha).*

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne en collaboration avec : Syndicat de Défense AOP Chasselas de Moissac



Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - [www.agri82.fr](http://www.agri82.fr)

La Chambre d'Agriculture 82 est agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément n° MP01929).



Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci contre et s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur le site internet <http://www.agri82.fr>. Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales et les méthodes alternatives sont disponibles dans le Guide Arbo. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental 82 et par l'Etat au travers du Casdar.

Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.

# Fruits à noyaux

## ▪ PRUNIER

### Carpocapse- Tordeuse orientale

Fin du pic des éclosions G1 carpacapse des prunes et pic d'éclosion de de la G2 tordeuse orientale en cours.

*Dans les parcelles avec des dégâts en 2017, même confusées, prévoir de renouveler l'intervention tordeuse, tous les dix jours avec un B.T., DELFIN, DIPEL DF (100g/hl) ou LEPINOX PLUS (1kg g/ha), ou une carpovirusine, MADEX TWIN 0.01l/hl).*

## ▪ ABRICOTIER - PECHE NECTARINE

### Tordeuse orientale

*Dans les parcelles avec des dégâts en 2017, même confusées, prévoir de renouveler l'intervention tordeuse, tous les dix jours avec un B.T., DELFIN, DIPEL DF (100g/hl) ou LEPINOX PLUS (1kg g/ha), ou une carpovirusine, MADEX TWIN 0.01l/hl).*

## ▪ CERISIER

### Drosophila suzukii

Dégâts très importants dans les parcelles sans protection filets insect'proof.

*Traitement à positionner dès la véraison avec SUCESS 4 (spinosad) à la dose de 0.2l/ha 2 applications maximum*

*Délai d'emploi avant la récolte : 3 jours  
Seuls les filets insects Proof ont montré une efficacité suffisante en agriculture biologique*

Démonstration de trois parcelles équipées insect'proof.  
Rendez-vous le mardi 26 juin à 14 h au CEFEL.  
Chemin des rives – 82 000 Montauban

# . TOUS FRUITS A NOYAUX

## Monilioses :

Trois semaine avant récolte les traitements cuivre métal (100 à 150 g/ha) +soufre (3 à 4 kg/ha), avant une pluie, ont un effet limitant sur monilia. L'ajout de Lithotame limite la phytotoxicité sur fruits à noyaux.

Dès la fin d'un épisode pluvieux l'ARMICARB est homologué sur monilioses des fruits en pêcher à la dose de 5 kg/ha, à positionner en stop.

## Raisin de table

### Oïdium

La sensibilité est maximum.

*Renouveler la protection avec un soufre mouillable à 3/4 kg/ha.*

### Mildiou

La fin des conditions orageuses devraient être moins favorables à de nouvelles contaminations de masse. Renouvelez au plus près si pluies afin de couvrir le maximum de jeunes feuilles.

Protéger en apportant 200g/ha de cuivre métal avec *Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou CHAMP FLO Ampli ou FUNGURAN-OH.*

### Black Rot

*L'association Cuivre-Soufre montre une efficacité intéressante sur le black rot même si elle ne dispose pas d'une homologation.  
Associez 3 / 4 kg de soufre mouillable au cuivre métal.*

### Botrytis :

Les mesures d'aération restent les plus efficaces pour limiter sa prolifération. *En complément traitez avec AMYLO X à 2.5 kg/ha*

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne en collaboration avec : Syndicat de Défense AOP Chasselas de Moissac



Chambre d'Agriculture 82 - 130 avenue Marcel Unal 82017 Montauban - 05 63 63 30 25 - www.agri82.fr

La Chambre d'Agriculture 82 est agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément n° MP01929).



Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci contre et s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur le site internet <http://www.agri82.fr>. Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales et les méthodes alternatives sont disponibles dans le Guide Arbo. Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental 82 et par l'Etat au travers du Casdar.  
Crédit photos (sauf mention contraire) : Chambre d'Agriculture 82.